

RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving Public Works and Government Services Canada/Réception des soumissions Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Canada

800 Burrard Street, Room 219 800, rue Burrard, pièce 219 Vancouver, BC V6Z 0B9 Bid Fax: (604) 775-7526

SOLICITATION AMENDMENT MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Public Works and Government Services Canada -Pacific Region 219 - 800 Burrard Street 800, rue Burrard, pièce 219 Vancouver, BC V6Z 0B9 Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Title - Sujet				
Imprimantes de production				
Solicitation No N° de l'invitation		Amendment No N° modif.		
U3410-153391/A		004		
Client Reference No N° de référence du client		Date		
U3410-153391		2015-07-29		
GETS Reference No N° de réfé	erence de SEAG			
PW-\$VAN-580-7539				
File No N° de dossier	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME			
VAN-5-38070 (580)				
Solicitation Closes - L'invitation prend f at - à $02:00~\mathrm{PM}$ on - le $2015-08-10$		nd f	in Time Zone Fuseau horaire Pacific Daylight Saving Time PDT	
F.O.B F.A.B.				
Plant-Usine: Destination: V Other-Autre:				
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:			Buyer ld - ld de l'acheteur	
Navarro-Ocampo, Maria			van580	
Telephone No N° de téléphone		FAX No N° de FAX		
(604) 775-9911 ()		(604) 775-7526		
Destination - of Goods, Service: Destination - des biens, service:				

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée

	, , ,
Vendor/Firm Name and Address	
Raison sociale et adresse du fournisseur/	de l'entrepreneur
Telephone No N° de téléphone	
Facsimile No N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sig	n on behalf of Vendor/Firm
(type or print)	
Nom et titre de la personne autorisée à sig	
de l'entrepreneur (taper ou écrire en carac	tères d'imprimerie)
Signature	Date
"	

Delivery Offered - Livraison proposée



Solicitation No. - N° de l'invitation U3410--153391/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

U3410-153391

Amd. No. - N° de la modif. $004 \label{eq:condition}$

File No. - N° du dossier VAN-5-38070 Buyer ID - Id de l'acheteur

van580

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Modification 004

Amd. No. - N $^{\circ}$ de la modif. 004 File No. - N $^{\circ}$ du dossier VAN-5-38070

Buyer ID - Id de l'acheteur VAN580 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Le but de cette modification est de répondre aux questions de l'industrie et vise à modifier la demande de soumissions.

A. Questions et Réponses

Q17: A1.34 et A2.34 dit - Les imprimantes doivent avoir la capacité de reprendre automatiquement leurs tâches après un blocage d'onglets. L'appareil doit automatiquement jeter les onglets non utilisables et reprendre la tâche, sans que l'utilisateur ne doive intervenir pour replacer les onglets en ordre dans les plateaux. Concernant les items A1.34 et A2.34, accepteriez-vous une imprimante qui reprendra automatiquement leurs tâches après un blocage d'onglets et que l'utilisateur ne doit pas intervenir pour replacer les onglets en ordre dans les plateaux mais que l'utilisateur devra manuellement enlever du plateau les onglets non-utilisables?

R17: Non. L'appareil doit automatiquement jeter les onglets non utilisables et reprendre la tâche, sans que l'utilisateur ne doive intervenir.

Q18 : A2.21 L'imprimante doit posséder un module de finition pouvant produire des livrets de 25 feuilles et au moins 100 feuilles agrafées.

A2.22 L'imprimante doit avoir une capacité d'agrafage d'au moins 100 feuilles.

A2.23 L'imprimante doit avoir une agrafeuse en ligne capable d'agrafer 100 feuilles de papier bond de 20 lb avec une agrafe en coin ou deux agrafes sur le côté en format portrait ou paysage.

Concernant les items A2.21, A2.22, A2.23, accepteriez-vous qu'un module de finition pouvant produire un livret avec brochures par piqûre à cheval de 20 feuilles et aussi agrafer 50 feuilles de papier bond de 20 lb avec une agrafe en coin ou deux agrafes sur le côté en format portrait ou paysage.

R18: Oui, nous acceptons un module de finition pouvant produire un livret avec brochures par piqûre à cheval de 20 feuilles (80 pages), par contre pour les demandes d'impression régulière (ex. 8 1/2 x 11), nous avons besoin d'une capacité d'agrafage d'au moins 100 feuilles.

Q19: A1.19 La vitesse de numérisation pour du papier 8,5 po × 11 po à 600 ppp doit être d'au moins 145 images par minute.

A2.18 La vitesse de numérisation pour du papier 8,5 po × 11 po à 600 ppp doit être d'au moins 145 images par minute.

Concernant les items A1.19 et A2.18, est-ce que la vitesse de numérisation est pout les images monochromes ou couleurs?

R19: La vitesse de numérisation demandée est pour les images monochromes et

Q20: A1.9 Les imprimantes doivent avoir une résolution de moteur d'impression minimal de 4800x600 ou 2400x2400 ppp. Est-ce que la Couronne envisagerait l'autorisation d'un appareil dont les spécifications sont 600 x 2400 dpi? Réponse.

R20: Non. Nous ne pouvons changer la spécification pour la résolution d'impression. Nos imprimantes actuelles ont une résolution 2400×2400 et par souci de cohérence, nous devons

Amd. No. - N° de la modif. 004 File No. - N° du dossier VAN-5-38070 Buyer ID - Id de l'acheteur VAN580 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

maintenir la même résolution. Nous fournissons une 'certification de copie conforme' sur les images reproduites et une résolution optimale est crucial dans la prestation de ce service.

- Q21 : A1.10 La vitesse d'impression pour du papier de 8,5 po x 11 po doit être d'au moins 135 pages par minute.
 - A1.11 La vitesse d'impression pour du papier de 8,5 po ×14 po doit être d'au moins 80 pages par minute.
 - A1.12 La vitesse d'impression pour du papier de 12 po × 18 po doit être d'au moins 70 pages par minute.
 - A2.9 La vitesse d'impression pour du papier de 8,5 po x 11 po doit être d'au moins 80 pages par minute.
 - A2.10 La vitesse d'impression pour du papier de 8,5 po ×14 po doit être d'au moins 45 pages par minute.
 - A2.11 La vitesse d'impression pour du papier de 12 po × 18 po doit être d'au moins 40 pages par minute.

En ce qui concerne les articles A1.10, A1.11, A1.12, A2.9, A2.10, A2.11, est-ce que l'exigence de la vitesse nominale est basée sur l'impression recto ou l'impression recto/verso?

R21 : L'exigence de la vitesse nominale est basée sur l'impression recto.

Tous les autres termes et conditions demeurent inchangés.